

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE **30 DÉC 2016 / 13 JAN 2017**



DONNONS DE LA
FORCE
À NOS MÉTIERS
POUR NOS DROITS
VOTONS



tpe.cgt.fr

EDITO	P 2
Elections TPE	P 3
Infos Luttes	P 4
Vie syndicale	P 5-6
Relevé de décisions	P 7
NVO	P 8

A entendre les « grands » médias nationaux tout le monde s'est rendu compte que la campagne présidentielle est bel et bien lancée. Le système des primaires accorde ainsi une large exposition médiatique aux candidats des partis y participant.

Notre actualité n'est pas ni ne doit être celle que l'on tente de nous imposer. Si les questions sociales et économiques font partie de l'enjeu principal des futures élections, il n'en reste pas moins qu'elles risquent de passer au second plan, derrière les sujets touchant à l'insécurité, à l'identité nationale et à l'accueil des réfugiés. Si ces thèmes ont le vent en poupe, et pas uniquement pour l'extrême droite, c'est qu'ils sont porteurs mais surtout qu'ils permettent de ne pas aborder les questions de fond.

Proposer, comme remède miracle, la suppression de plusieurs centaines de milliers de postes dans la fonction publique sans jamais mesurer les conséquences pour les usagers que nous sommes tous, est une escroquerie intellectuelle et une faute politique majeure. D'ores et déjà la couleur est annoncée : la loi travail du gouvernement Valls n'est que le commencement de la fin d'un code du travail protecteur des salariés. Les milliards d'euros accordés sans contre partie aux entreprises et surtout aux plus grandes tout en ayant prouvé leur inefficacité à améliorer la situation de l'emploi et par là même celle des travailleurs, seraient encore insuffisants aux yeux du patronat !

La CGT dans son action contre la loi travail a su montrer qu'elle était capable de mobiliser mais aussi qu'elle était la principale, voire l'unique, force de résistance contre cette politique antisociale. Par son choix de reporter les dates des élections pour les TPE, le gouvernement continue de discréditer notre organisation et met ainsi tout en œuvre pour que le minimum de travailleurs participe au scrutin. **Comme dans nos actions contre la loi travail, la CGT doit répondre présente et mobiliser toutes ses forces dans l'organisation de ce scrutin.**

Aux efforts en communication et en matériels de propagande fournis par la confédération, nous nous devons de répondre présents et participer activement à la campagne qui ne doit prendre fin que le dernier jour du scrutin, soit le 13 janvier 2017.

Seule la lutte et l'action payent. Des exemples de luttes victorieuses ne manquent pas, y compris dans notre département comme par exemple pour les verriers de Véralia ex Saint-Gobain.

Il est toujours bon et utile de se pencher sur notre histoire sociale pour éclairer nos combats d'aujourd'hui. C'était bien là le sens de la journée d'étude organisée conjointement par l'USR, l'IHS et l'UD à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du Front Populaire. De l'aveu des nombreux participants, cette journée a été un succès même si l'on peut déplorer le manque de participations de camarades actifs. Si l'on doit ici remercier et féliciter nos camarades retraités pour leur investissement qui a largement contribué à cette réussite, nous ne manquerons pas d'avoir une pensée émue pour nos chers camarades disparus dernièrement.

La meilleure façon de rendre hommage à Roger et à Marcel n'est-elle pas de nous inspirer de l'héritage qu'ils nous laissent et de continuer à nous mettre en ordre de marche d'abord pour gagner ces élections et poursuivre notre lutte ou devrais-je dire nos luttes tant les sujets ne manquent pas.



Elections TPE : *donnons de la force à nos métiers*

Du 30 Décembre au 13 Janvier 2017 auront lieu les élections professionnelles dans les toutes petites entreprises. Pour aider les salariés des TPE à s'informer sur leurs droits, la CGT leur ouvre un site internet entièrement dédié : **<http://www.tpe.cgt.fr/>**

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE

30 DÉC 2016 / 13 JAN 2017

CAMPAGNE TPE

Le ministère a choisi de reporter des élections TPE. Elles se dérouleront donc du 30 décembre au 13 janvier 2017.

Le gouvernement est resté sourd aux arguments et à la demande des confédérations, dont la CGT, pour le maintien des dates initialement prévues. Il pousse le ridicule en tentant de faire porter à la CGT l'entière responsabilité de ce report.

Son objectif est clair : minimiser, par une faible participation des électeurs, le résultat de ces élections. Il est bon de rappeler que les résultats des dernières élections TPE de 2012 ont largement contribué à conforter la CGT dans sa première place d'organisation syndicale représentative.

Pendant toute la période de notre lutte contre la loi travail, il n'a eu de cesse, à grand renfort de campagnes médiatiques, d'annoncer que la CGT perdrait son « leadership ».

Plusieurs actions dans les territoires ont déjà été menées mais nous nous devons encore d'accentuer nos efforts.

C'est en allant au contact direct avec les électeurs que nous pouvons convaincre les travailleurs des TPE de participer massivement aux élections et de voter pour les listes présentées par la CGT.

C'est dans ce sens que l'UD a proposé un plan d'action aux Unions Locales et aux syndicats qui permettra de contacter personnellement un grand nombre d'électeurs.

Chaque UL a à sa disposition deux listings d'électeurs

- Le premier indiquant pour chaque syndiqué **inscrit dans le Cogitiel**, les électeurs habitant dans sa rue
- Le deuxième regroupant tous les électeurs par rue et commune de son secteur géographique.

Un matériel spécifique et personnalisé est en cours de préparation. Il pourra être remis sous enveloppe personnalisée à l'adresse des électeurs. Nous prenons en charge l'impression et la mise sous pli de ce matériel.

A charge des territoires de nous indiquer, au plus tard pour le 30 novembre, les électeurs ciblés (par commune ou par rue) et d'en assurer ensuite la diffusion.

C'est donc bien TOUTE LA CGT qui doit se mobiliser pour faire de cette campagne un succès.

Nous appelons donc tous les syndicats, tous les syndiqués, à se rapprocher de leurs ULs respectives ou l'UD pour participer massivement à cette ambitieuse campagne et en assurer ainsi le succès.

Tous ensemble, mettons toutes nos forces dans cette campagne et apportons ainsi au gouvernement la réponse qu'il mérite !!

INFO LUTTES



Le 17 Novembre 2016, les salariés avec leur syndicat CGT de la Résidence de La Fontaine de BRAINE ont organisé un débrayage devant la résidence pour dénoncer une discrimination vis-à-vis du syndicat CGT et de certains salariés, mais aussi sur une surcharge de travail, des plannings non réglementaires et épuisants, des salaires peu élevés et non valorisants. La situation se dégrade depuis une réorganisation il y a un an et demi.

Un soutien de camarades de la Santé départementale est venue rejoindre le personnel ainsi que l'UD CGT de l'Aisne.

Un courrier de la direction a été lu aux personnels. Aucune rencontre n'a eu lieu ce jour. Les élus et les personnels restent vigilants et mobilisés.

Les salariés de VERALLIA victorieux !

Après une longue période de grève, et grâce à leur syndicat CGT, les salariés de la Verrerie ont eu gain de cause et vont garder leurs acquis.

2 mois et demi de grève et au final pour obtenir cet accord signé entre la direction du Groupe qui a racheté l'Usine Verallia de Cuffies et le syndicat CGT majoritaire du site. Le syndicat CGT remercie tous les salariés qui les ont suivis dans ces 3 mois de grève, alors que d'autres syndicats étaient opposés à ce

bras de fer qui a finalement abouti à une augmentation du pouvoir d'achat des 154 salariés du site, *explique Fabrice LAPLACE, élu CGT.*

Cet accord contient en premier que tous les accords passés soient prorogés. Deuxièmement, les salariés vont avoir 500 euros de prime de vacances répartie sur 3 ans et enfin hausse des salaires sur deux ans d'au minimum de 0.6%.

Bonne nouvelle pour le site, un four tout neuf sera construit fin 2017.

Symboliquement la banderole accrochée à l'entrée du site sera décrochée le 11 Novembre pour signifier la fin de cette guerre (lutte) de tranchée.



Le 8 Novembre 2016, un mouvement national sur la Santé a vu des milliers de salariés hospitaliers manifester à travers le pays.

Dans notre département, des mobilisations ont eu lieu dans plusieurs établissements. Les manifestants ont dénoncé les structurations et s'inquiètent sur le devenir des hôpitaux. Ils dénoncent la création de Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Dans ce cadre 11 établissements doivent se regrouper avec le Centre Hospitalier de Saint-Quentin, des regroupements d'achats et une mutualisation du personnel, des suppressions d'effectifs etc ...

Les manifestants avaient un seul mot d'ordre : la nécessité pour le pays d'avoir une véritable politique de santé.

Notre Camarade Roger ROUCOUX nous a quitté



Roger, notre Camarade, notre frère de lutte nous a quitté le 11 Novembre 2016 à l'âge de 90 ans.

Roger était né le 8 janvier 1926 à Ciry-Salsogne près de Soissons, son père était cheminot, sa mère garde-barrière.

Son institutrice convainc ses parents de l'inscrire au lycée de Soissons où il obtiendra son bac. Il entre alors dans la vie active comme employé dans les bureaux de plusieurs usines de Soissons. Il se syndique à la CGT et il est licencié plusieurs fois. Le patronat ne pouvait supporter un militant CGT en « col blanc » dans les bureaux.

Il prend rapidement des responsabilités dans l'activité interprofessionnelle de la CGT et devient trésorier de l'UL de Soissons puis secrétaire à l'organisation de l'UD en 1962, avant d'en devenir le Secrétaire Général en 1967.

Il quitte cette responsabilité et notre département en 1971 pour devenir le 1^{er} Secrétaire du Comité Régional CGT de Picardie (les régions administratives venant d'être créées), il occupera cette importante responsabilité syndicale jusqu'en 1983.

Parallèlement à son engagement syndical, Roger l'a prolongé de son engagement politique au PCF où il occupera aussi de nombreuses responsabilités, après avoir participé à la création de la jeunesse communiste avec la complicité de son camarade Daniel LE MEUR (député-maire PCF de ST-QUENTIN) ; il deviendra l'un des premiers responsables du PCF dans la Somme.

Toujours à l'écoute des évolutions de la société, il n'a cessé d'œuvrer à la modernisation de son organisation syndicale ; ainsi il fût à l'origine de la création du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales de Picardie (CERESP).

Président d'honneur (avec Marcel CAILLE †) de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de l'Aisne depuis sa création en 2004 ; il a été l'un des artisans et le rédacteur du livre sur l'histoire de la grève aux ALB en 1952 dans lequel il insiste sur la nécessaire démarche syndicale de la CGT (démocratie ouvrière et unité syndicale).

La meilleure façon de lui rendre hommage, c'est de poursuivre la lutte engagée pour l'émancipation humaine.



Les membres du Bureau de l'Union Départementale CGT de l'Aisne dans les années soixante, en réunion à la Bourse du Travail de Saint



Roger ROUCOUX (à droite) au congrès de l'UD en 2005 avec les anciens secrétaires généraux de l'UD.



Adhérent à la CGT en Juin 2002, Marcel est devenu un franc militant de la CGT sur HIRSON. Conseiller Prud'homme, il s'investit au sein du groupe du service juridique de l'UL en septembre 2002. Il éprouvait un réel plaisir à nous retrouver chaque mardi et entre deux dossiers épineux nous discussions famille, jardin, actualité et barbecue du 1^{er} Mai. Comme d'autres militants, Marcel se dévoue pour faire respecter les droits des travailleurs ! Son investissement dans l'exercice de ce mandat de Conseiller Prud'homme est très vite reconnu et apprécié de ses camarades qui n'hésitent pas à lui confier la présidence générale de sa section. Il fut réélu Conseiller Prud'homme en 2008 et a du démissionner au début de cette année 2016 pour maladie. Il a marqué de manière indélébile la vie de l'Union Locale CGT.

Au nom de la CGT et de tous les militants de l'UL CGT de HIRSON, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et nous renouvelons l'assurance de notre indéfectible amitié. **(Discours**

de Françoise DEVAUX lors des obsèques de notre camarade Marcel SUROY)

L'UD, l'USR et l'IHS CGT de l'Aisne se sont associés pour organiser le 3 novembre 2016 à COINCY le 80ème anniversaire du Front Populaire. 60 camarades se sont rassemblés ce jeudi, salariés, retraités, syndiqués.

Deux films sur l'époque ont été projetés suivi d'un débat sur les acquis sociaux obtenus en 1936 et ont abordé les nouveaux défis auxquels est confronté le syndicalisme aujourd'hui. Notre camarade

Alix SUCHEKI a lu la lettre avec beaucoup d'émotion de notre camarade Roger ROUCOUX « J'avais 10 ans ».

Cette journée fut une réussite et nous remercions nos camarades Alain HARIMZA et Alain ARNEFAUX par l'accueil et leur disponibilité. Nous remercions le Maire de la commune de COINCY par sa présence. Un pot de l'amitié a clôturé cette journée.



De nos jours encore, actifs et retraités doivent défendre leurs acquis sociaux,

**En route vers le 11ème congrès
Les retraités CGT tiendront leur congrès
à Bordeaux du 13 au 17 mars 2017**

**Forum 9 villes :
Blois-Bordeaux-Lille-Lyon-Marseille-Metz-Nantes-Paris-Toulouse.**

C'est à LILLE qu'a eu lieu le Forum pour les 5 départements de la région CAZRSAT du Nord de la France.

140 participant(e)s représentant les 5 USR : Aisne, Oise, Somme, Nord, Pas de Calais.

14 participants de l'Aisne : actifs et retraités : Verre Vauxrot à Cuffies et Multipro Soissons, St-Quentin, Laon, Chauny, Cheminots de Tergnier, EPSMD Prémontré, Santé St-Quentin.

L'enjeu : La syndicalisation des retraités, c'est aussi et surtout l'affaire des syndicats d'actifs. Sont posés des enjeux sociologiques, 15 millions de retraités et bientôt 20 millions dans le pays.

Dans l'Aisne : 122 000 retraités et 140 000 salariés actifs.

Pour une solidarité intergénérationnelle digne de la 5ème puissance économique du monde, la continuité syndicale c'est un enjeu, on en débat dans les organisations CGT des salariés et des retraités. Le débat est relancé ...

Relevé de décisions de la CE de l'UD du 7 novembre 2016

Membres présents : ALVAREZ Stéphane, DAL CERO Dominique, FORGIT Laurent, GASPARD José, HAMELIN Franck, HARANT Didier, DEVAUX Françoise, DUPONT Patrick, GUILBERT Elisabeth, LACOMBE Dominique, LANDELLE Alain, VANBUTSELE Ingrid, VAN TREECK Sarah.

Excusés : HEURTAU Régis, MACQUART François, MATHY Philippe, PEDROLLO Philippe, PIPAR Thierry, SUCHEC-KI J.Pierre

Invité présent : Guy FONTAINE

Invitée excusée : LANDAS Frédérique

Président de séance : Stéphane ALVAREZ

Secrétaire de séance : Ingrid VANBUTSELE

Les politiques ultra libérales provoquent une désespérance sociale inquiétante. D'un côté les rémunérations des PDG d'entreprises du CAC 40 sont indécentes, de l'autre les salaires et les pensions sont tirés vers le bas. Cette dévalorisation du travail dégrade les conditions de travail et de vie. Et de plus en plus de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Ceci n'est pas une fatalité, ce sont bien les inégalités de revenu et de patrimoine qui se creusent toujours un peu plus chaque année. La France est le 3^{ème} pays européen dans lequel les actionnaires touchent le plus de dividendes. Le gouvernement est responsable de ce désastre social car il a choisi de satisfaire les exigences du MEDEF qui veut toujours plus de milliards d'argent public, et beaucoup moins de protection du droit du travail pour les salariés. Lorsque la Ministre Marisol Touraine annonce avec satisfaction la fin du déficit de la sécurité sociale, c'est bien aux dépens d'une politique de restriction qui met en péril la qualité des soins et un renoncement à une médecine du travail de qualité ainsi qu'un abaissement des droits des retraités ! C'est dans ce sens que les intersyndicales des secteurs santé et action sociale et organismes sociaux appellent à la grève et mobilisation le 8 novembre.

Plusieurs luttes ont lieu dans les entreprises sans qu'elles soient popularisées comme la réouverture du four de SAINT GOBAIN...

Le 15 octobre dernier, le collectif « STOP TAFTA » dont fait partie la CGT a lancé une mobilisation contre les accords TAFTA et CETA, accords de libre échange avec les USA et le Canada, qui affaibliraient encore un peu plus les normes sociales, environnementales, sanitaires et culturelles. Ils permettraient aux multinationales d'engendrer encore plus de bénéfices au détriment de l'humain...

Les débats ont montré que si on allait à la rencontre des salariés on faisait des syndiqués et le salariat est en attente de réponse. La CGT doit permettre aux salariés de prendre conscience de ce qu'il se passe économiquement et socialement, il faut continuer à les informer et leur proposer les formations niveau 1 et 2.

Relevé de décisions :

- * Une réunion du collectif formation avec les UL et les membres de la CE aura lieu le 15 décembre à TERGNIER à 9h afin d'étudier la proposition de Sarah.
- * Le conseil Départemental n'a pas versé la subvention cette année et il réclame le détail de l'utilisation de la subvention pour 2015. La demande de subvention pour 2017 a été faite.
- * Un courrier sera fait aux syndicats pour rappeler la dangerosité de ne pas reverser les cotisations et en rappelant les règles. Beaucoup n'ont pas versé en 2015 et 2016.
- * La confédération a besoin d'un recensement des locaux et syndiqués par UL et le versement de subvention.
- * Il est nécessaire d'interpeller la confédération au sujet de la situation de l'UD. Faut-il prendre un salarié pour assurer le pôle formation sachant que Dominique LACOMBE, jeune retraitée, passera la main au prochain mandat. Il faut renforcer le secrétariat et commencer à penser aux différentes successions.
- * Une aide financière sera apportée à Franck HAMELIN dans le cadre de la défense de son dossier pour discrimination syndicale. En effet, Franck étant membre de la CE de l'UD et de l'USTM, c'est aussi une attaque contre ces structures. Il faut qu'il verse 2 400€ à son avocate. L'UL de Bohain versera 400€, son syndicat 400€, l'UD versera 800€ de même que sa fédération.
- * Une demande d'aide financière n'a pu être accordée à un camarade d'Intermarché de Château Thierry s'agissant d'un dossier personnel dans lequel l'UD n'a pas été associée.
- * Election TPE : L'UD prendra à sa charge la préparation d'un document personnalisé à l'intention des électeurs aux élections TPE du département. Ce travail sera réalisé avec le fichier des électeurs remis par la confédération. Un listing des électeurs classé par ville et par rue sera remis aux ULs afin qu'elles puissent déterminer leur plan de distribution.

DOSSIER SPÉCIAL



DOSSIER

Réfugiés : solidarité syndicale

ENQUÊTE

Répression, ça suffit!

JURIDIQUE

CE : consultation sur les orientations stratégiques

Répression antisyndicale
discrimination, entrave...



BON DE COMMANDE NVO DE NOVEMBRE



Société (si nécessaire à l'expédition)

Fédération (Énergie, Métallurgie...)

Nom*

Prénom*

N°* Rue*

Code postal* Ville*

Email* Tél.*

Code article	Désignation	PU TTC	Quantité	Total
35532016	NVO n° 3553 (novembre)	3,00 €		
	Total de la commande			

BON DE COMMANDE ET RÉGLEMENT À :
 Nouvelle Gd La Vie Ouvrière
 263, rue de Paris, Case 806,
 93018 Montreuil Cedex
 Tél. : 01 49 88 68 59
 Fax : 01 49 88 68 58
 commercial@nvo.fr

*Champs obligatoires - Ce numéro est servi aux abonnés/je

Règlement par chèque n° à l'ordre de la NVO

Banque

Crédit syndicat : La Vie - 2008

www.nvo.fr